

Décision

Générale

colonial

Décision n° 928 du 21 juillet 1953

n° 928

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 10 du 01/08/1953

Date de publication
21 juillet 1953

Date du numéro
1 août 1953

TEXTE INTÉGRAL

Les gardes-cercle, dont les noms suivent, sont engagés à la Compagnie de Gardes-Cercle de Djibouti, pour compter du 16 juillet 1953 : Elmi Moussa, Mle 381, 2e classe, 2e échelon; Ali Kassim, Mle 382, 2e classe, 1er échelon.